

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 janvier 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 15

Convocation du Conseil Municipal : 12/01/2023

L'an deux mil vingt trois, le 17 janvier à 20h30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc POYADE, Maire.

Etaient présents : MM. POYADE, GOUTAGNY, CHAMBON, FARGE, THIOLLIER, BOUARD, CHAMBON, PERRET et JAY

MMES GONNET-LEARD, ROCHETIN, CHAPELAND, CONSEILLON et BERTHASSON

Etaient absents : MM. PONTONNIER et Mme GUILLOT (pouvoir à JL POYADE).

Secrétaire de Séance : MME ROCHETIN Française

OBJET : voirie

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une demande de subvention de 30 000€ a été accordée pour la réfection de notre voirie. Il a été établi un devis à 3 entreprises :

Eiffage : 139 575 € HT soit 167 490 € TTC
avec une variante (sans profilage) 124 666 € HT soit 149 599.20 € TTC

Eurovia : 197 905 € HT soit 237 486 € TTC

TPCF : 175 498 € HT soit 210 598 € TTC
avec une variante (grave émulsion enrichi) 109 993 € HT soit 131 992

€ TTC

Monsieur le Maire propose de demander des références pour aller voir une route faite avec grave émulsion enrichi.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

A Saint-Laurent La Conche, le 24 janvier 2023

Le Maire,
Jean-Luc POYADE

